



Clavier
L'authenticité

Bulletin trimestriel
d'informations communales

DÉCEMBRE 2020 • n°134



Bonne et Heureuse année 2021



LE SPÉCIALISTE DU FRAIS À CÔTÉ DE CHEZ VOUS



market

Groupe **Mestdagh**

Ouvert dimanche
et lundi toute la journée !

Tinlot/Nandrin
au rond-point
des vaches

OUVERT

du lundi au samedi de 8h30 à 20h,
sauf mardi, jour de fermeture.

Dimanche et jours fériés
de 8h30 à 19h.

Route de Marche, 30
4557 Tinlot
Tél. 085/55.05.01

Découvrez vos bons de réduction

sur notre site www.groupemestdagh.be



SOMMAIRE

Vie communale 4

Environnement / énergie 7

Travaux 10

Et pour nos jeunes 12

Patrimoine et Tourisme 13

Etat Civil 13

Vivre Ensemble 14

Ce bulletin a été réalisé avec la collaboration du Collège et des différents services.

Madame, Monsieur,

Il est toujours très agréable de vous adresser quelques mots de bienvenue à la lecture du bulletin communal.

Cette année 2020 restera cependant bien morose. Au moment où vous ouvrez ces pages, vous serez probablement au coin d'un feu de bois devant un bon film ou pris par la lecture d'un roman policier.

En effet, les mesures fédérales et régionales prises depuis mars sont toujours en vigueur et nous accompagneront encore de nombreuses semaines, voire plusieurs mois.

La vie économique, sociale et associative de nos contrées s'est arrêtée et transformée de manière intransigeante.

Cela aura un impact réel et incalculable sur l'avenir de chacun. Notre équilibre social est et sera encore déstabilisé, que ce soit par des pertes d'emplois ou de ressources mais aussi de vie culturelle, sportive ou associative. C'est pourtant indispensable pour l'équilibre de chacun dans notre société.

Lors de cette deuxième vague de coronavirus, plus personne ne peut dire qu'il ne connaît un proche qui a contracté le virus. Toutes nos pensées vont aux familles qui en ont souffert plus intensivement, voire même qui ont perdu un être cher.

Nos aînés, hébergés en institutions, sont aussi les principales victimes, privés de visites et de relations avec leurs familles. Malgré le professionnalisme et l'implication personnelle sans failles de tous leurs encadrants, les phénomènes d'isolement et de glissement sont fréquents.

Monsieur Nivarlet, Secrétaire communal honoraire, est décédé pendant cette période. La Commune de Clavier a souhaité lui rendre hommage pour son engagement professionnel au service de Clavier.

Malgré ces mots maussades, la vie continue. Nos nombreux clubs et associations ont redoublé d'ingéniosité pour proposer services et projets permettant de compenser les activités présentes. Beaucoup d'initiatives privées ont aussi animé nos villages et hameaux dans le respect des mesures en vigueur.

En cette fin d'année amère, et au moment d'entamer un nouveau cycle annuel, je tiens vraiment à vous adresser les meilleurs souhaits et les vœux les plus sincères du Collège communal, du Conseil communal et du CPAS ainsi que de l'ensemble du personnel communal. Nous devons probablement vivre cette année des fêtes où nous devons croiser moins de personnes, parfois même moins de famille.

Nous vous souhaitons cependant de Joyeuses fêtes de Noël et de Nouvel An. Une attention particulière sera accordée aux personnes vivant seules ou défavorisées.

Prenez soin de vous et des autres.

Respectons les mesures de distanciation et de protection.

Bonne et heureuse année 2021 !

Philippe DUBOIS,
Votre Bourgmestre.

Le 10 novembre dernier, nous a quittés une personnalité bien connue de notre commune et, en particulier, des services de l'Administration communale. Monsieur Jean NIVARLET fut en effet Secrétaire communal à Clavier durant de très nombreuses années.

Le Bourgmestre, Philippe DUBOIS, lui a rendu un juste hommage dont nous vous livrons quelques extraits :

« ...tu as déployé tes ailes entre l'Ourthe et la Meuse à travers tout le Condroz et on peut sans conteste affirmer que tu es un vrai Condruzien. Les terrains de foot, le patrimoine religieux, les sites remarquables locaux n'avaient aucun secret pour toi et les très nombreuses anecdotes que tu pouvais en raconter témoignaient d'une mémoire et d'une culture remarquables.....
..... les communes et leurs histoires étaient vraiment ta passion.

Pour nous et pour plusieurs générations ici à Clavier, il restera secrétaire communal au sens noble du terme.... Entré au service de notre commune le 1 mai 1962, Jean verra fortement évoluer les structures puisque il sera chargé administrativement de mettre en place la fusion des communes de 1977. Pour les mandataires de l'époque, c'était une véritable gageure. Son admirable connaissance du détail des affaires et de leurs potentialités, ainsi que tous les aspects juridiques et financiers des dossiers, l'autorisent à présenter aux responsables politiques les options les plus appropriées... En 1994, après avoir assuré pleinement les phases importantes de nouvelles organisations intérieures, Jean Nivarlet laisse, à sa retraite bien méritée, une commune forte administrativement... Le secrétaire communal, aujourd'hui appelé Directeur général, doit être le



garant pour les mandataires de la légalité des actes et procédures mais aussi le référent et le coordinateur de l'administration. Avec un sens social et beaucoup de discrétion, il était polyvalent dans ces fonctions.

Sous un caractère trempé, avec une voix forte et affirmée mais reconnu et renommé, sans jamais vouloir se mettre en avant, il cultivait le sens du dévouement. Sa bonne humeur et son sens de l'humour permettaient de dynamiser nombre d'actions et d'associations qu'il soutenait à bout de bras.

Car, en plus d'une vie professionnelle publique bien remplie, son implication dans les organisations sportives et culturelles de la commune étaient reconnues. Le foot régional n'avait aucun secret pour lui et les chroniqueurs de presse savaient qu'ils pouvaient compter sur sa mémoire ou son analyse objective et méthodique..... D'autres avant moi ont aussi salué son dévouement pour les fabriques d'église et les équipes pastorales du Condroz. Je voudrais juste citer, au risque de répétition, la formidable complicité et amitié avec le doyen Straetmans, doyen du Condroz, à l'image de Don Camillo et Peppone, avec qui ils ont vécu d'héroïques moments d'affrontements sportifs et politiques mais aussi de volonté commune de porter de beaux et grands projets pour le Condroz, le tout dans une bonne humeur et une convivialité remarquables dont beaucoup de murs du Château d'Ochain ou d'ailleurs se souviennent encore.

Toutes nos pensées vont à sa famille.

Vu les différents délais nécessaires (mise en page, impression, distribution), les articles de ce bulletin ont été rédigés en date du 23 novembre. Depuis ce moment, la situation sanitaire et tout ce qui s'y rapporte (mesures gouvernementales, etc...) auront peut-être évolué. Merci d'en tenir compte.

MARCHÉS PUBLICS - CONSULTATION DES INDÉPENDANTS

Vous êtes commerçant ou indépendant et habitez Clavier ?

Dans le cadre des marchés publics de services et de fournitures passés par la commune pour l'exécution de travaux sur la commune de Clavier, le Collège communal consulte régulièrement des commerçants et indépendants dans des domaines aussi divers que les travaux (fauchage, élagage, salage et déneigement, chauffage, électricité, ...) que de fournitures (plantes, matériel de bureau, informatique, administratif, ...) mais aussi repas ou potage dans les écoles, transport, consultance, etc....

Cette liste est bien entendu non exhaustive.

Il vous est possible, si vous souhaitez être consulté lors d'un marché, de vous faire connaître auprès de nos services via l'onglet « contact » du site Internet ou l'adresse « info@clavier.be » en nous renseignant en quelques mots votre activité, éventuellement le matériel dont vous disposez, le type de marché pour lequel vous souhaitez être consulté et vos coordonnées.

Plus de renseignements ? Mme Katy SCIMECA (086/34.94.38 ou katy.scimeca@clavier.be)

A QUOI SERT LE CODE PIN DE VOTRE CARTE D'IDENTITÉ ?

Lors du renouvellement de votre carte d'identité, vous recevez à votre domicile une enveloppe avec un code PUK et un code PIN.

Le code PUK est un code technique informatique, nécessaire par exemple à la (re-)commande de code pin lors de l'oubli de ceux-ci.

Le code PIN, lui, est un code **très important** ! Il est la clé de votre identité (tout comme le code de votre carte bancaire) et, il peut vous servir dans les cas suivants :

Pour vous **identifier de façon sécurisée** et avoir accès à vos données personnelles sur les sites des instances officielles tels que, par exemple :

- My pension.be : carrière professionnelle et calcul de votre pension
- Mon dossier.be : dossier personnel et demande de différents documents administratifs.
- My minfin.be : service du SPF Finance
- Tax-on-web : impôts
-



Sur le site my.belgium.be, vous trouverez tous les autres services publics en ligne.

Le code PIN peut également vous servir:

- Pour signer électroniquement (signature qualifiée) des documents via internet avec valeur officielle (c'est-à-dire que votre code PIN équivaut à votre

signature papier)

- Avec l'application ITSME (sur smartphone et ordinateur), pour vous identifier auprès de votre banque et des instances officielles
- Pour contrôler l'accès internet de vos enfants
- Pour modifier votre adresse sur la puce votre carte d'identité en cas de changement de domicile
-

Pour faire des démarches avec votre carte d'identité via internet, vous aurez besoin d'un lecteur de carte d'identité (+/- de 10 à 15 euros dans les commerces).

Attention : votre code PIN est donc un code secret !

RELAI SACRÉ

Dans le respect des normes sanitaires, les autorités communales ont tenu à maintenir l'organisation du relai sacré. Exceptionnellement, donc, les enfants des écoles n'ont pas participé mais le Bourgmestre s'est recueilli devant tous les monuments en compagnie des porte-drapeaux.



REMISE DES PRIMES DE NAISSANCE

La procédure pour la remise de la prime de naissance aux jeunes Claviéris nés en 2019 a également dû être « réinventée ».

Au lieu de la traditionnelle festivité lors de la journée des Claviéris, les familles ont été invitées à se présenter sur rendez-vous à l'Administration pour retirer leur prime de 75 € et le petit pot personnalisé au nom de l'enfant.



JE COURS POUR MA FORME ...

En septembre dernier, après un premier arrêt du programme au printemps, nous avons décidé de relancer cette session d'automne.

Malheureusement, vu la situation sanitaire, nous avons à nouveau été forcés de stopper les séances encadrées au cours du mois de novembre.

Néanmoins, les courageux qui avaient répondu présents pour cette remise en forme méritent bien d'être mis à l'honneur via cette photo !



LE CLUB DE LA CLAVINOISE LABELLISÉE 2 ÉTOILES ACFF

Clavier voit grand pour ses jeunes ! L'école des jeunes est en constante progression ces dernières années, et cela se ressent. Amusement, apprentissage et qualité. Ce sont les mots d'ordre imposés par les Clavinois qui veulent faire progresser leurs jeunes talents, avec l'ambition de les voir un jour porter le maillot de l'équipe première.

Pour ce faire, le club a décidé d'investir dans la formation des jeunes avec très bons formateurs (tous diplômés ACFF ou professeurs d'éducation physique).

Depuis maintenant deux saisons, le club a réussi à obtenir le **label de qualité deux étoiles de l'ACFF**. Une prouesse dont le club n'est pas peu fier vu les exigences très élevées de celui-ci !



Avec pas moins de 150 jeunes joueurs dans ses différentes catégories, la Clavinoise est parvenue à redynamiser son école de jeunes, ce qui était l'un de ses objectifs prioritaires puisqu'elle souhaite qu'à court terme, ses équipes premières soient constituées majoritairement par des joueurs issus de la formation.

Quid de l'avenir ?

Comme tous les secteurs, la crise sanitaire nous touche de plein fouet. Nous avons toutefois souhaiter rester solidaires avec tous nos membres, raison pour laquelle nous avons décidé de ne pas augmenter notre cotisation annuelle.

Mais que représente ce fameux label ? C'est un outil mis en place par l'ACFF depuis 4 ans qui a pour but de valoriser et d'évaluer la formation des jeunes dans la fédération Wallonie-Bruxelles. Promotion du Fair play, formation des entraîneurs et des responsables de club, application des bonnes pratiques dans l'apprentissage des jeunes, encadrement et environnement de qualité sont les maîtres mots de ce label.

Mais pour continuer à offrir des conditions optimales à nos enfants, nous avons besoin de l'aide de bénévoles. Le travail ne manque pas et est vaste (administratif, communication, entretien des installations, gestion de la buvette, événementiel, ...).

Intéressé ? clavinoise.secretaire@gmail.com



LE MOT DU CPAS

C'est en 1924 que Mme Margarette Golding crée, à Manchester, un club indépendant basé sur les idéaux du Rotary. Les 27 épouses de Rotariens donnent à ce nouveau club le nom d'Inner Wheel (le lien avec le Rotary se retrouve dans le logo).

Le premier club belgo luxembourgeois (Inner Wheel Belgium-Luxembourg) est né en 1948. A l'heure actuelle, Inner Wheel International est l'une des plus importantes ONG féminine au monde, elle est active dans 104 pays et compte plus de 100.000 adhérentes.

Le club Inner Wheel Huy-Occquier a récemment effectué un don important au CPAS de Clavier, cette aide financière sera



destinée aux personnes à faibles ressources de Clavier.

Grâce à notre convention avec l'association « Good's to Give », nous pourrions acheter des produits d'hygiène qui seront distribués avec les colis alimentaires et une partie de l'aide reçue sera consacrée à l'acquisition de bons d'achats vestimentaires.

Toute l'équipe du CPAS tient à remercier chaleureusement l'Inner Wheel Huy-Occquier pour l'aide apportée.

INFORMATION DU CPAS : LA CRISE DU CORONAVIRUS



La crise du coronavirus nous impacte tous. Dans ce contexte, il est important de vous confirmer que, plus que jamais, le CPAS de Clavier est à vos côtés et ce, en première ligne conformément à nos missions légales.

Durant la première vague, nous avons dû nous réorganiser en interne afin de maintenir l'ensemble de nos services et continuer à répondre aux demandes formulées par chaque citoyen et éviter l'isolement malgré les contraintes sanitaires liées à cette pandémie.

Le service social du CPAS est resté présent sur le terrain en assumant le suivi des demandes, la distribution des colis

alimentaires et le service administratif a suivi pour la mise en œuvre rapide des décisions liées aux demandes d'aides.

Cette deuxième vague vient de nous arriver et plonge, à nouveau, certains citoyens claviéris dans des difficultés liées à cette crise sanitaire. Il est donc important que vous rappeller que, peu importe les difficultés que vous rencontrez, qu'elles soient liées à votre santé, à votre situation économique, à la poursuite ou non de votre activité professionnelle... Nous pouvons vous aider.

Le gouvernement fédéral a, en effet, augmenté l'enveloppe financière des CPAS afin de nous permettre d'aider les personnes en difficultés suite à cette période de crise sanitaire. Tous les citoyens peuvent donc demander au CPAS de les aider à payer certaines factures (énergie, frais médicaux...), sur base d'une enquête sociale qui sera réalisée. Il ne faut donc pas avoir un dossier déjà ouvert au CPAS pour solliciter ces aides.



Pour nous aider à respecter les consignes de sécurité obligatoires, nous vous demandons de toujours prendre un rendez-vous avant de vous présenter au CPAS : 085/31.00.50.

« UNE NOUVELLE TÊTE » AU CPAS...



Madame Nadine VAN DER POORTEN, Conseillère au CPAS pour le groupe Intérêts Communaux (IC) depuis janvier 2011, a cédé sa place à Mme Christelle GAROT. Pendant toutes ces années, Mme Van der Poorten a assumé avec plaisir et conscience son mandat de Conseillère. Elle a toujours tenté de mettre son expérience

professionnelle (assistante sociale) au service de la population de Clavier. Sa formation lui permettait également d'apporter un éclairage différent sur les situations rencontrées. Merci Nadine pour ton dévouement.

Et bienvenue à Christelle qui, nous en sommes certains, remplira également très bien cette fonction !



Environnement et énergie

DÉCHETS INFOS

Le Conseil communal du 09 novembre 2020 a voté le règlement taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2021.

Le montant de la taxe forfaitaire n'a pas changé :

- a) pour les ménages domiciliés :
- 66,00 € pour un isolé ;
 - 110,00 € pour un ménage de 2 personnes ;
 - 160,00 € pour un ménage de 3 ou 4 personnes ;
 - 163,00 € pour un ménage de 5 personnes et plus.

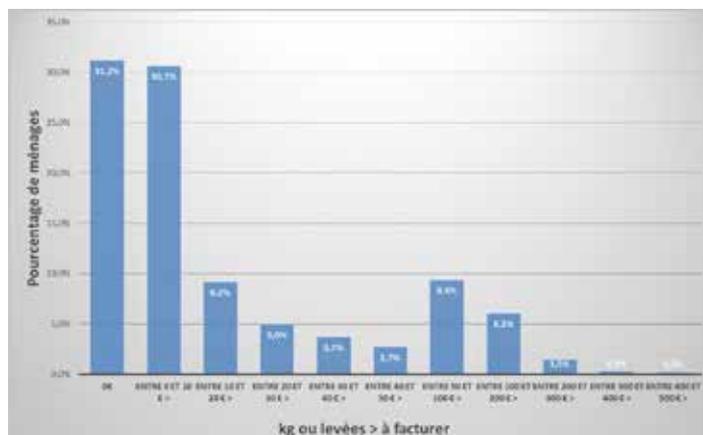
Notons toutefois quelques changements :

La partie forfaitaire comprend dès le 1^{er} janvier 2021 :

- la collecte des PMC (acceptation de nouveaux emballages en plastique rigide dans le sac bleu) et papiers cartons toutes les deux semaines ;
- la collecte de la fraction supplémentaire PMC (sachets plastiques, films d'emballage) dans un sac transparent toutes les huit semaines ;
- l'accès au réseau des recyparcs et aux bulles à verre ;
- la mise à disposition des conteneurs/sacs d'exceptions conformes et d'un rouleau de 20 sacs PMC (sous forme d'un bon à valoir) ;
- **une collecte d'un maximum de 3 m³ des encombrants « non destructive » en porte à porte gratuite par ménage;**
- un passage hebdomadaire de collecte d'ordures ménagères résiduelles et de déchets organiques;
- le service minimum qui comprend :
 - a) le traitement de 50 kg d'ordures ménagères résiduelles par habitant et par an ;
 - b) le traitement de **25 kg d'ordures ménagères organiques** (au lieu de 30kg en 2020) par habitant et par an ;
 - c) 30 levées (vidanges) de conteneurs.

Vous trouverez le règlement dans son entièreté sur notre site internet www.clavier.be

Le graphique ci-dessous reprend le nombre de ménages claviérois qui dépassent leur quota repris dans la taxe forfaitaire. Seulement 31,20% des claviérois ne doivent pas payer un € de plus !



Retrouvez la présentation des différents points du Conseil communal du 09/11 sur Youtube (lien repris ci-dessous) dans la période de temps reprise de : 00 :56 à 01 :38

<https://youtu.be/Zgl6q22Gmek>

N'oubliez pas qu'à tout moment, vous pouvez vérifier votre production de déchets sur le site internet d'Intradel, dans « Mon conteneur en ligne ».

Si vous avez perdu vos login et mot de passe, vous pouvez contacter Intradel au 04/240.74.74.



Les langes d'enfants vont TOUJOURS dans la poubelle verte jusqu'au 1^{er} janvier 2022.

PRÉSENCE DU PRESSEUR MOBILE AVEC «PPRESSE» DANS LA COMMUNE DE CLAVIER

Le samedi 19/09 de 09h00 à 17h00, à l'initiative de l'Administration communale, le presseur mobile de l'asbl Ppresse était présent dans la rue Forville, devant les hangars « Joel Duchene ».

Il l'a été également sur le parking de la Pépinière Pierre-Degive à Ochain le 24/10 et le 08/10 à les Avins.

Le presseur est intégré sur une remorque et permet, grâce à un dispositif bien réglé, de gérer toutes les étapes de transformation de vos fruits en jus : lavage, broyage, pressage, pasteurisation et conditionnement.

Le 19/09, une vingtaine de ménage en ont profité pour valoriser en jus, leurs pommes, poires ou raisins. 2.200L de jus ont été produits pour les 3 tonnes de fruits basculés sur le tapis roulant.



Le principe est simple : vous réservez votre venue sur la plateforme sur le site internet de l'asbl, vous apportez vos fruits à partir de 100kg, et en fonction du contenant choisi, il vous en coûtera : Bouteilles 1L : 1,25€, Pouch-up 1,5L : 2€, Pouch-up 3L : 3,75€, Bag in Box 5L : 6,25€. Le jus conditionné en Pouch-up permet de conserver les jus au minimum une année (voire plus) non ouverts et jusqu'à 6 semaines après ouverture.

Grande est la satisfaction de boire un jus complètement naturel, sans aucun additif, issu des fruits de votre jardin.

Nous remercions la CIESAC pour le branchement à l'eau potable nécessaire à l'opération de pressage des fruits.

RECYPARC : L'APPORT JOURNALIER AUTORISÉ A DOUBLÉ

info

Intradel

RECYPARC



L'APPORT JOURNALIER AUTORISÉ A DOUBLÉ

APPORTEZ Désormais JUSQU'À 2M³ AU RECYPARC.

Parce qu'une de nos missions est l'amélioration continue, Intradel propose désormais aux visiteurs d'apporter jusqu'à **2m³/jour** au recyparc tous matériaux confondus.

Nous pouvons désormais répondre à l'attente de nombreux citoyens et permettre de déposer plus de ressources en une visite, **dans le respect des quotas annuels.**

Les avantages de l'augmentation de ce volume quotidien :



• **Gain de temps** pour les visiteurs : 1 visite au lieu de 2



• Réduction de l'**impact environnemental** : Moins de déplacement



• **Réduction des files** au recyparc : Moins de visiteurs



• Atmosphère plus **sereine** : Réduction des refus



QUOTAS ANNUELS

- Les encombrants et encombrants non combustibles **4 m³/an**
- Les déchets de bois **3m³/an**
- La frigolite **1 m³/an**
- Les déchets inertes (terres et briquillons) **5m³/an**
- Les déchets de construction contenant de l'asbestociment **3m³/an**
- Les déchets de jardin **13m³/an**
- Les pneus **5 pièces/an**

Les quotas annuels restent inchangés.

Ce nouvel apport journalier permet d'apporter « plus » de ressources en une fois **en concervant les quotas annuels.** N'hésitez pas à vous adresser aux préposés pour connaître l'état de vos apports.

Rappels

Quel que soit le nombre de personnes présentes dans le véhicule ou de cartes d'identité présentées, la **limite de 2m³** reste **valable par jour, par recyparc et par véhicule.**

infos

Intradel

04 240 74 74
www.intradel.be

Le meilleur déchet reste celui qui n'existe pas.

UNE STRUCTURE FAMILIALE QUI SE REINVENTE ET QUI S'ADAPTE EN ENTRAINANT D'AUTRES COMMERCANTS LOCAUX

Les habitants des hameaux condruziens de Clavier ne risquent plus de se retrouver à court de nourriture. La Ferme Verhulst, située 10 Route de Liège dans le village de Terwagne, a installé deux distributeurs alimentaires devant son établissement. Un investissement conséquent pour la petite structure familiale spécialisée dans la culture de pommes de terre.

« Depuis toujours, on vend les pommes de terre dans la grange de façon classique. Mais il devient difficile d'être disponible en permanence, car le travail évolue, les enfants ne sont plus à la maison, et, avec le coronavirus, on ne demande plus aux grands-parents de donner un coup de main... On pensait déjà installer un distributeur pour les pommes de terre, et la covid a accéléré les choses », nous explique Jean-Paul Verhulst, gestionnaire de l'exploitation avec son épouse Christine.

Il faut dire que les amateurs de tubercules parcourent parfois de nombreux kilomètres pour acquérir les produits des Verhulst. « On a des gens de Tournai, de Bruxelles... Ils prennent trois ou quatre sacs de 15 kilos. Comme on n'a pas d'horaires, il ne faut pas qu'ils tombent sur une porte close et repartent sans rien », indique l'exploitant, qui écoule (fait assez exceptionnel de nos jours) 90 % de sa production en vente directe à la ferme.



Accessible tous les jours

Accessible 7 jours sur 7, de 8 à 22h, le conteneur contient deux distributeurs, dont un réfrigéré garni d'une multitude de marchandises locales :

- **produits laitiers du Chat Lait de Nandrin,**
- **du lait de la ferme clavieroise Dussart-Lecomte,**
- **des produits de la boucherie Thesias d'Ochain,**
- **la bière « party rock » de Terwagne,**
- **des plaisirs chocolatés de Chez Laruelle (Villers-le-Bouillet),**
- **du miel de la ferme Sibourg à Terwagne,**
- **des confitures de Durbuy**
- **du sirop de Liège de Horion-Hozemont.**

« On a voulu privilégier les producteurs de la région. C'est un peu comme une mini-épicerie pour dépanner les gens avec des produits artisanaux. C'est un service supplémentaire pour les gens du coin ».

Le Terwagnais tient toutefois à « rassurer » sa clientèle d'habitues.

« Celui qui veut nous voir peut toujours sonner à la porte ! Ça ne remplace pas le contact en direct. C'est juste une alternative quand nous sommes absents ».

Le paiement des courses est possible uniquement par billets de 5, 10 et 20 euros. Pas de paiement par carte bancaire.

LA DONNERIE CONDRUZIENNE, VOUS CONNAISSEZ ?

Il s'agit d'une initiative du Plan de Cohésion Social du Condroz destinée aux citoyens des communes de Anthisnes, Ouffet, Tinlot, Nandrin et Clavier.

L'idée est de mettre à disposition un groupe Facebook où pourront être donnés des objets dont les citoyens n'ont plus l'usage.

Cette initiative permet à la fois d'éviter le gaspillage, de recycler tout en faisant profiter une autre personne. En plus de faire des heureux, cette initiative offre surtout l'occasion aux citoyens de nos communes de s'entraider.

Le concept est simple et est ouvert à tous; néanmoins, une charte a été créée afin de régir les interactions entre les membres.

Le donneur poste sur le groupe Facebook une photo de l'objet dont il n'a plus besoin en décrivant l'état dans lequel il se trouve.

Tandis que la personne intéressée par le don marque son intérêt pour celui-ci en le contactant sur Facebook par message privé.

Ce projet vous intéresse?

Nous vous donnons rendez-vous sur le groupe de "la Donnerie Condruzienne".

Alors à vos tris, il y a sûrement de belles pépites cachées dans vos tiroirs !



La page des Travaux

L'année civile touche presque à sa fin. C'est le moment de faire un point sur les travaux réalisés en voirie sur l'année civile 2020.

1/ Du pont de Fontenoy jusqu'à la sortie du village (direction Verlée), la chaussée a été complètement remise à neuf et l'égouttage des eaux pluviales recanalisé. Ce chantier a été réalisé de concert avec la CIESAC (Compagnie des eaux) pour la mise en place de nouvelles canalisations d'eau et de raccords. Ces travaux ont été retardés par la présence de roches en accotement.

Coût : 185.000 € TVAC

2/ L'entretien d'une partie de la rue Borsu (entre la salle "A mon nos autes" et la rue de l'Agauche) : ces travaux consistaient en la réfection localisée des zones trop abîmées et la mise en place d'un enduit scellé à froid sur l'ensemble de la surface. On peut comparer ce travail à un re-semelage de la couche d'usure à faire avant l'apparition de "nids de poules".

Coût : 7 € le m², soit un total de 50.000 €

3/ Chantier rue du Tige à Borsu : cette portion de voirie présentait des nids de poules réparés et à réparer. Il était judicieux d'intervenir avant une dégradation plus importante. Des réparations par raclage -pose à chaud étaient urgentes pour éviter le remplacement complet du "manteau".

Coût : 48 000 €

4/ Ochain : Travaux sur une partie de la rue du Roi Albert et de la rue du château : mise en place de tuyaux de canalisation d'eaux pluviales et réfections localisées de la route par raclage, pose, enduisage ainsi que placement d'éléments linéaires et remise à niveau entre route et filets d'eau.

Coût : voir ci-après

5/ Vervoz : raclage -pose d'un enduit hydrocarboné sur 100 m au lieu-dit "Pierre aux loups" : réparation uniforme inévitable vu l'état de l'ensemble.

Coût total pts 4 et 5 : 50.000 € TVAC

6/ Remplacement complet du revêtement d'une partie de la rue de l'Agauche par un béton armé par endroits mais aussi réparations d'éléments d'égouttage d'eaux pluviales (en cours de réalisation); Même travail pour le "S" au centre du village d'Odet (en période de séchage) accompagné de travaux de raccords CIESAC.

Coût prévu 215.000 € TVAC



Odet

7/ Notre service voirie a bien profité de l'été sec pour procéder à de nombreuses réparations de nids de poules. La technique de travail a été affinée mais prend plus de temps (sciage, raclage et damage) afin d'assurer un résultat plus durable.

Plus de 331 Tonnes de tarmac à froid ont été utilisées cette année



Nous remercions toutes les personnes qui ont été impactées de près ou de loin par ces travaux pour leur patience. Particulièrement les riverains de ces chantiers car la cohabitation avec les engins de voiries et les contraintes liées aux longues périodes d'interventions amènent inévitablement des nuisances.

A noter aussi que les travaux de construction et de rénovation (classes et réfectoire) à l'école de Bois-et-Borsu ont débuté. Nous sommes dans la bonne deuxième moitié du travail en ce qui concerne le gros œuvre.



Ecole de Borsu

CONSEILS D'HIVER...

Avoir des pneus adaptés

En période de gel, le salage des routes n'est pas systématique, la nature des revêtements est variable ainsi que les expositions. Pour limiter au mieux les surprises à la conduite, il est donc impératif d'équiper son véhicule de pneus adéquats !

Rappel sur le déblaiement du trottoir en cas de chute de neige ou de verglas

En cas de neige ou de verglas, tout citoyen est obligé de déblayer son trottoir. Si un passant tombe et se blesse devant chez vous, vous pourriez être considéré comme civilement responsable (si la personne réussit à démontrer qu'elle a chuté par ce que vous avez négligé de déblayer votre trottoir).

Voici ce que dit le règlement général de Police en ses articles 28, 29 et 30 :

Par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique.

En cas de chute de neige ou de formation de verglas, tout riverain d'une voie publique pourvue de trottoirs ou accotement est tenu de veiller à ce que devant la maison qu'il occupe ou à la propriété dont il a la jouissance à un titre quelconque, un espace suffisant pour le passage des piétons soit déblayé ou rendu non glissant.

S'il s'agit d'immeubles comportant plusieurs riverains, ils sont solidairement responsables de cette charge de voirie.

La neige et les glaces ne pourront être jetées sur la voie publique. Elles seront mises en tas sur le bord du trottoir ou accotement le long de la chaussée de manière à gêner le moins possible la circulation tant des véhicules que des piétons.

POUR UN DENEIGEMENT EFFICACE

OPÉRATION DENEIGEMENT

Afin de vous offrir un service de déneigement le plus approprié possible, nous vous demandons de bien vouloir, lors d'intempéries hivernales, garer votre véhicule en dehors de la voirie ou du même côté que vos voisins si vous n'avez pas d'autre choix. Effectivement, certaines rues sont très étroites et ne permettent pas le passage d'un tracteur équipé d'une lame de déneigement si un véhicule est garé. A certains points délicats, de petits stocks de sel seront mis à disposition des usagers en difficulté.

Dans certains cas, le déneigement est également rendu difficile, voire impossible, suite à un mauvais entretien des haies dont les branches s'affaissent sous le poids des précipitations hivernales et empêchent ainsi les engins de déneigement de circuler.

Nous vous demandons d'être particulièrement attentifs aux branchages situés en hauteur. Il est nécessaire de respecter une hauteur d'environ 4,5 mètres lors de l'élagage.

Pour rappel, la hauteur des haies doit être réduite à maximum 1,40 mètres à partir du sol naturel, du moment où elles se trouvent à une distance de moins de deux mètres de la limite des chemins vicinaux.

Merci pour votre bonne collaboration.



Ets Dechamps et Fils
ELECTRO - TV - HI-FI - VIDEO
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
Plus de 10.000 appareils en stock !
Liste de mariage - Dépannage assuré par la maison



Rue de Dinant, 22 - 4550 NANDRIN - Tél. : 085 51 11 79
Ouvert tous les jours de 9 à 12h et de 13h30 à 18h30
sauf le samedi jusqu'à 18h - Le dimanche de 10 à 12h - Fermé le mardi
www.dechampsetfils.be



Les annonceurs
du bulletin communal
vous souhaitent
d'agréables
fêtes de fin d'année...



CAR DRINK CLAVIER

JOYEUSES FÊTES

Car Drink Clavier
vous propose un grand choix de
PANIER GOURMAND

Possibilité également de
le **composer vous-même**
selon vos envies
et votre budget.

Horaire de décembre :
Lundi au samedi de 10h à 18h
Dimanche 20/12 de 10h à 18h00
Les jours de réveillon 24/12 et 31/12 de 9h à 16h

Carrefour Devillers 6
4560 CLAVIER - Tél : 086/345 552

 Car Drink Clavier
www.car-drink-clavier.be

La page des Travaux

TRAVAUX – AUTORISATION POUR UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC

Rappel important !!

Lorsque des travaux sont réalisés sur ou le long du domaine public et impliquent une entrave de la circulation (voitures, bus, piétons, ...), même temporaire, il est obligatoire de les signaler anticipativement à l'Administration communale et d'en demander l'autorisation, de préférence 15 jours avant le début du chantier.

Régulièrement, nous constatons, SANS EN AVOIR ÉTÉ AVERTIS, la présence de containers, la présence d'engins de chantiers, etc... qui empiètent sur le domaine public et représentant un risque et un danger pour les utilisateurs de ces voiries.

Or, toutes ces interventions, qu'elles soient réalisées par des particuliers ou par des entreprises, et peu importe leur durée présumée, sont soumises à autorisation du service travaux et du Bourgmestre afin que la signalisation adéquate soit mise en place. Des déviations doivent éventuellement être prévues de façon sécurisée et les services prioritaires (Zone de Police, TEC, services de secours,...) doivent en être avertis.

Contact : 086/34.94.40 genevieve.libert@clavier.be

Et pour nos jeunes

DE NOUVEAUX OUTILS DANS NOTRE ÉCOLE

Dans le cadre de la réalisation de notre projet d'établissements, nous avons acquis des tablettes.

Pendant les vacances, les enseignants se sont formés à l'utilisation de la tablette numérique en classe afin de les intégrer progressivement dans les apprentissages scolaires.

Comment sont-elles utilisées ?

Par exemple :

- Après avoir découvert et manipulé, les élèves peuvent s'entraîner sur des applications qui reprennent l'activité et consolident les apprentissages avec la tablette.



- En maternelle, les enfants ont découvert l'histoire des alphas et après l'avoir exploitée en classe, les enfants ont utilisé les tablettes pour travailler sur la phonologie des lettres. Sur les tablettes, ils s'entraînent à associer le son et la lettre.

Ces activités sont à poursuivre et à étendre à toutes les classes.



VISITE DU CAMION « XPÉRILAB » À L'ÉCOLE

En ce mois de septembre, tous les élèves de 5^e et 6^e années de l'école communale ont pu fréquenter le camion « Xpérilab ».

C'est un outil didactique qui permet aux élèves d'utiliser des outils scientifiques qui ne sont pas nécessairement présents dans les classes.

Le camion présente 9 petits laboratoires et les élèves réalisent différentes expériences en petits groupes : fabrication de dentifrice, utilisation d'un microscope, utilisation et création d'un circuit électrique...

Très chouette activité très appréciée par les élèves.



RÉSEAU POINTS NŒUDS



Depuis quelques semaines, sur le territoire de la commune de Clavier mais également sur les communes voisines, nous voyons fleurir des panneaux verts sur fonds blanc numérotés. Ceux-ci sont installés par la Province de Liège. Il s'agit d'un réseau de « Points nœuds ».

Le point nœud est un croisement de routes où se trouve un panneau numéroté, il s'agit d'une intersection entre deux itinéraires. À chacun de ces points, carrefours, la balise vous indique le numéro du carrefour et les directions possibles vers les points nœuds suivants.

Cette succession de points constituent un réseau d'itinéraire cyclotouriste relativement dense. Chacune des mailles fait entre 5 et 8 km. Ceci permet de réaliser au départ d'un point une boucle d'une distance variable en fonction de votre choix d'itinéraire.

Le réseau point nœuds, peut utiliser une infrastructure existante comme le RAVeL,

mais le plus souvent il s'agit de voiries ouvertes à la circulation automobile ; la prudence reste donc d'application sur ces itinéraires !

A vos découvertes !

Plus de détails sur notre site www.clavier.be et sur la page FB.



Etat Civil



Du 01 août 2020 au 31 octobre 2020

NAISSANCES

- Emy FRAOUA, fille de Nizar et de Céline JAME, Ocquier
- Jeanne CASTERMAN, fille de Bernard et de Shirley REY-NAERT, Terwagne
- Ivana SCHAEDE LAMBRIX, fille de Philippe SCHAEDE et de Peggy LAMBRIX, Clavier (Ochain)
- Elliott DEGOTTE BODART, fils de Johnny BODART et de Anémone DEGOTTE, Bois-et-Borsu
- Emma GRÉGOIRE GERDAY, fille de Jordan GRÉGOIRE et de Justine GERDAY, Bois-et-Borsu
- Lyvia DEJAIVE, fille de Laurent et de Julie MIGNOLET, Les Avins
- Charly FRIPPIAT, fils de Baudouin et de Marine DARCIS, Clavier (Village)

MARIAGE

- Julien GEENS, de Terwagne et Sandy BEAUPERTUIS, de Terwagne
- Corentin LATINE, de Bois-et-Borsu et Pauline FLAMENT, de Bois-et-Borsu
- Alexandr BARANOV, de Bois-et-Borsu et Amandine DENIS, de Bois-et-Borsu
- Simon GÉRARD, de Somme-Leuze et Laura LIBERT, de Somme-Leuze

DECES

- Yvette SLUSE, 89 ans, veuve de Walthère FRANZEN, Clavier (Ochain)
- Elianne GOFFIN, 87 ans, divorcée, Ocquier
- Marie Claire LALLEMAND, 64 ans, divorcée, Clavier (Ochain)
- Monique VERVOORT, 89 ans, veuve de Pierre LOMBARD, Clavier (Ochain)
- Denise NICOLAY, 80 ans, veuve de Max PONTTHIEU, Bois-et-Borsu
- Yvette PREUD'HOMME, 82 ans, veuve de Roger NOËL, Clavier (Ochain)
- Olga TASSIN, 87 ans, épouse de Omer CORNET, Ocquier
- Marc COLLIGNON, 65 ans, époux de Myriam ORBAN, Ocquier
- Marie-Thérèse GILLET, 89 ans, veuve de René DENIS, Clavier (Ochain)
- Germaine ELOY, 89 ans, veuve de Alfred MÉLOT, Clavier (Ochain)
- Monique SOORS, 92 ans, veuve de José REMENDAER, Clavier (Ochain)
- Juliette LIEUTENANT, 88 ans, veuve de Hubert ORBAN, Pailhe

Vivre Ensemble

Le WEL 04 DEVIENT L'EXPRESS E20 LIEGE - MARCHE

SANS RESERVATION, profitez de cette ligne qui relie LIEGE à MARCHE, en passant par le Sart-Tilman, Rotheux-Rimièrre, Nandrin, Ochain, Méan et Somme-Leuze.

Un nouvel arrêt « Monument Gramme » dans le centre ville de Liège et une offre renforcée passant de 15 à 26 voyages

FREQUENCE : 1 bus par heure aux heures de pointe du lundi au vendredi aussi bien en période scolaire qu'en période de vacances scolaires, (horaires pendant les vacances scolaires un peu différents, consultez LETEC.BE)

La tarification HORIZON+ s'applique à l'ensemble des lignes Express. Elle donne en plus accès à l'ensemble du réseau TEC.

Une question ? Direction Liège—Verviers rue du Bassin, 119 à 4030 Liège info.lv@letec.be—04/361.94.44



L'ASBL Télé-accueil Liège (numéro gratuit 107)
- Service d'écoute par téléphone pour toute personne en difficultés psychologiques - est à la recherche de volontaires écoutants.
Veuillez-vous adresser à l'ASBL -
Télé Accueil de LIEGE au 04/342.77.78 ou
tele.accueil.liege@gmail.com

La section locale de la Croix Rouge de Clavier a fait un don de 75 € à l'Association Belge de lutte contre la Mucoviscidose.
Bravo et merci à eux !



MONCONDROZ.BE, LE RÉFLEXE POUR CONSOMMER LOCAL !

Vous trouverez facilement le service ou le commerce qu'il vous faut à deux pas de chez vous, grâce à une classification par catégorie et sous-catégorie : www.moncondroz.be

Une recherche par mots-clés et/ou par badges est aussi possible. Par exemple, le badge BIO identifie rapidement les magasins et producteurs BIO de la région

Vous êtes indépendant ? Vous êtes une entreprise ?

Votre activité n'est pas encore référencée sur Moncondroz ? N'hésitez plus c'est entièrement gratuit.

Plus qu'un simple répertoire, MonCondroz.be vous donne l'opportunité de communiquer sur votre entreprise en personnalisant votre propre page : présentation de votre activité, vos actualités, nouveaux produits et ou services, promotions, horaires, photos et vidéos.

Besoin d'aide ?

kathleen@galcondruses.be -
085 27 46 17

Les indépendants de votre région sur
MONCONDROZ.be
Soutenez l'économie locale



www.moncondroz.be



Syndicat d'Initiative Entre Eaux et Châteaux

Vallée du Hoyoux, 6B - 4577 Modave (Pont de Bonne) 085/41 29 69

Horaires d'ouverture de décembre - Mercredi et vendredi de 9 à 16 h - jeudi de 9 à 13 h
/!\ Notre bureau sera fermé du 24 au 29 décembre et du 31 décembre au 5 janvier.

Idées cadeaux pour les fêtes ... **TRIO DE BIERES « CŒUR DU CONDROZ »**

info.sivh@gmail.com • <https://www.eauxetchateaux.be/>

Pour découvrir les richesses de notre patrimoine régional, visitez aussi le site touristique <https://www.terres-de-meuse.be/>

NOS BIENS DANS LA RÉGION

POUR INVESTIR OU S'INSTALLER

RUELLE CATIN - HAVELANGE



BONSIN - RUE D'OCQUIER



RUE CROIX-ROUGE - TINLOT



CLAVIER - RUE DES MEUNIERES



Retrouvez nos biens sur
www.prologe.be



Plus d'infos ?
085/25 34 93

Funérailles F. Hebette

- Funérailles - Créations - Assurances obsèques - Assistance administrative
- Réceptions après funérailles dans la salle de votre choix
- Chambre mortuaire à domicile
- Monument - Caveau - Inscriptions
- **Funérarium avec espace privatif pour la famille, vaste parking**

Hebette-Daxhelet Sprl
13, rue d'Andenne - B-5370 Havelange
Téléphone: 083/63.30.52 - 0473/87.87.50
Intervention toutes régions - Permanence 7j/7



OLIVIER S.A.
Portes & Fenêtres
info@chassisolivier.be
www.chassisolivier.be
B-4560 CLAVIER - 086 34 42 42

Les Châssis à l'infini

ALU VAN BEVEREN PVC SCHÜCO

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans
le prochain numéro, contactez-nous!
071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseiller en communication, **Eric DEGUELDRE**
se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec lui au 0475/390 411

Hors Pair



LUNETTES - LENTILLES

Ouvert du mardi au samedi
En Charotte 22 - **BARVAUX** - 086 38 74 70

Appareils Auditifs



061314780

LERHO ERIC

INFIRMIER INDEPENDANT
(agr e toutes mutuelles)

Rue Roi Albert,68 - Ochain
0476/462717



Delecour Gilles CHAUFFAGE • SANITAIRE

- Installation, entretien & d pannage
- Traitement des eaux
- Ventilation

Route de Huy, 4 • 4560 CLAVIER • GSM : 0477/13 54 85



Garage Craindorge
Vente de v hicules neufs et d'occasions
Entretiens - r parations, pneus toutes marques
ind pendant (VW - Audi- Seat - Skoda)
Route du Val n 5 , Clavier
085 84 69 45 - 0475 69 53 56

SPAR - CLAVIER

RUE DE LA GENDARMERIE, 70 B



SPAR

COLUYYT
GROUP



XTRA

PHARMACIE
GUIOT
VAL RIE

085/41 11 68

Pont de Bonne
Modave

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h   12h et 13h30   19h
le samedi de 9h   12h

Hom opathie
et
aromath rapie



SANT 



COMMANDEZ
MAINTENANT!
SERVICE RAPIDE

ECONOMISEZ SUR VOTRE FACTURE DE MAZOUT EN
COMMANDANT DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.MAZOUT-PREVOT.BE
POSSIBILIT  AUSSI DE COMMANDER PAR T L PHONE OU
PAR MAIL.

MAZOUT PR VOT, C'EST  GALEMENT LA LIVRAISON
DE PELLETS, GAZ, BOIS ET CHARBON.
TOUTES LES INFOS DE LIVRAISON SUR NOTRE
SITE : WWW.MAZOUT-PREVOT.BE

Mazout Pr vot • Rue Martinpa 17, 4557 Tinlot • T l : 085/51.22.23
Infos & renseignements : richard.prevot@prevot-group.be • www.mazout-prevot.be